



COMMUNIQUE

Groupe LDC

Sablé-sur-Sarthe, le 3 août 2022

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 AOUT 2022

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

La Société informe ses Actionnaires que son Assemblée Générale mixte a été convoquée pour le jeudi 25 août 2022, à 14 heures 30, à la Salle Bernard Saniard, Zone industrielle Le Clos du Bois, 72300 Sablé-sur-Sarthe.

L'avis préalable valant avis de convocation à l'Assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 18 Juillet 2022. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

Les informations relatives à cette Assemblée peuvent aussi être consultées sur le site Internet de la Société : www.ldc.fr

L'ensemble des documents et renseignements concernant cette Assemblée sont tenus à la disposition des Actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Un formulaire de demande de renseignements est également tenu à la disposition des Actionnaires sur le site Internet de la Société.

Il sera proposé à l'Assemblée de verser un dividende de 2 euros par action avec mise en paiement le 31 août 2022.

Pour tous renseignements complémentaires :

Laurent RAIMBAULT
Tél. 02 43 62 70 00
Email : laurent.raimbault@ldc.fr